
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue au groupe de travail du sous-comité du budget et des finances. Aujourd'hui, nous sommes le 18 janvier 2022 et il est 18 h UTC.

Sur cet appel, nous avons Maureen Hilyard, Claire Craig, Judith Hellerstein et Sébastien Bachollet.

Nous avons un service d'interprétation en français sur cet appel. Nos interprètes sont Camilla et Claire. Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich et moi-même, Claudia Ruiz.

Nous avons reçu les excuses de Ricardo Holmquist.

Lorsque vous prenez la parole, veuillez donner votre nom.

Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci Claudia.

Merci à tous de participer à cet appel aujourd'hui. Je sais que c'est une journée compliquée et moi-même je ne pourrai être là que pour une demi-heure.

Ce que je voulais faire, c'était regarder notre ordre du jour et voir la partie des demandes de budget supplémentaires ; c'est ce qui est important, tout ce qui est associé à ces demandes budgétaires supplémentaires, ABR. Donc nous allons faire une petite révision et ensuite, nous verrons un petit peu comment cela va fonctionner.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ensuite, nous verrons les critères qui sont nécessaires pour l'exercice fiscal 2023.

Nous allons donc passer directement dans le vif du sujet. Si vous accédez au lien qui est dans notre ordre du jour, vous allez directement aller sur l'espace d'élaboration du budget pour l'exercice fiscal 2023. Raymond et Augusto sont là, parfait. Est-ce que vous pouvez mettre le lien dans le chat ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, nous sommes en train de le faire.

MAUREEN HILYARD : C'est notre première réunion et je vais devoir m'absenter dans une demi-heure, je m'en excuse.

C'est une bonne chose de voir nos nouveaux membres et Sébastien qui sont là. C'est important. Nous avons organisé un appel sur ce qui était accepté, mais cette réunion d'aujourd'hui est pour donner au comité le temps de regarder les propositions qui ont été faites et d'analyser ces propositions, de voir si elles répondent aux critères. Et lors de notre prochaine réunion, nous verrons si nous pouvons approfondir un petit peu tout cela.

Ici, vous voyez ce qui a été envoyé et ce que nous allons pouvoir analyser de manière réaliste. Il y a eu quelques problèmes. Et Heidi qui est plus en contact avec cette activité en particulier peut nous expliquer. Nous allons voir un petit peu ces thèmes. Nous allons voir s'ils sont parmi nos priorités. Tout cela est très important.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

Apparemment, je suis le seul Européen même si je ne suis pas membre de ce groupe. En tout cas, je suis ravi d'être là.

Puis, je ne comprends pas très bien ce qui provient de l'ALAC et ce qui ne provient pas de l'ALAC. Je ne comprends pas pourquoi il y a ces différences. Quand on regarde, par exemple Ricardo n'est pas un membre de l'ALAC et c'est la même chose pour Judith. Pourquoi je suis sous RALO ? Nous avons la proposition de Ricardo qui est de LACRALO. Donc on peut se demander si peut-être il y avait une meilleure manière de classer cela.

MAUREEN HILYARD : Je comprends très bien ce que vous dites, Sébastien. Nous avons classé de cette manière, je pense que ce n'est pas de l'ALAC mais c'est une demande qui vise un processus de l'ALAC plutôt que celui d'une RALO ou d'une activité destinée aux RALO. Par exemple, Ricardo vise à améliorer les procédures, les activités liées à la formation pour l'At-Large ; donc ce n'est pas seulement quelque chose de lié aux RALO. Voilà, cette catégorie de toute façon, cela ne change pas grand-chose, c'est juste pour notre propre travail. Ce n'est pas quelque chose de spécifique. Et cette classification ne va pas être publiée sur le site de l'ICANN, c'est juste pour nous, c'est quelque chose d'interne.

Est-ce qu'il y a d'autres questions avant de continuer ? Merci.

Je vais donner quelques minutes pour voir chaque recommandation. Nous allons faire cette révision. C'est quelque chose que vous connaissez, vous savez quelles sont les demandes qui ont été faites. C'est à vous en tant qu'équipe de regarder comment on peut continuer, comment on doit avancer ou de le décider. On va peut-être devoir réajuster tout cela.

Voyons d'abord la partie qui a été présentée. La première vise à améliorer l'ALAC et la formation que reçoivent l'ALAC et l'At-Large. C'est l'objectif. Maintenant, voyons un petit peu l'objectif. C'est un processus en deux parties pour s'assurer que l'on peut mieux communiquer à travers la communauté At-Large et que tout soit mis à jour, exact. Je crois que Ricardo a eu un problème dans ce sens. On peut peut-être mettre d'autres processus en place.

Judith.

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, je pense que c'est une bonne chose. Le problème, c'est que nous avons travaillé, nous avons essayé de faire cela depuis déjà un moment. Chaque fois que l'on propose quelque chose sur le wiki, on nous dit : « Le wiki, ce n'est pas quelque chose qu'on regarde. On n'a pas investi dans le wiki, etc. » On a renoncé à cela. À mon avis, c'est le problème ; on ne dépense pas d'argent sur le wiki et on se centre davantage sur le site internet, donc voilà le résultat.

MAUREEN HILYARD :

Oui, je crois que je comprends ce que Judith dit. Un des problèmes de ce groupe aussi, c'est qu'on regarde les propositions, on a déjà identifié

un problème. Mais ici, ce que l'on devrait regarder, si ce n'est pas possible que ce soit une demande budgétaire supplémentaire, nous devons offrir peut-être d'autres solutions. C'est quelque chose que nous analysons en ce moment et nous essayons de voir comment nous pouvons soutenir cela lorsqu'on présente une ABR. Donc on devrait avoir une solution au niveau du groupe. Donc je propose que l'on n'aborde pas la question de solution tout de suite.

JUDITH HELLERSTEIN : Mais ce serait bien. Je pense que cela nous permettrait d'accélérer un peu.

MAUREEN HILYARD : Qu'on en parle ?

JUDITH HELLERSTEIN : Dev Anand Teelucksingh est le seul qui peut trouver quoi que ce soit, donc il devrait nous donner un cours pour savoir comment faire.

MAUREEN HILYARD : Très bien, on pourrait l'envisager, bien sûr.
Passons au point suivant. On a combien de demandes, Heidi ?

HEIDI ULLRICH : Je pense qu'on en a à peu près huit.

MAUREEN HILYARD : D'accord, huit. Alors sous-titrage en temps réel. C'est Judith. Judith, vous avez deux minutes.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, bien sûr.

On présente à nouveau cette proposition. On a eu des problèmes avec le soutien médiatique cette année parce qu'ils n'étaient pas prêts. Mais la proposition est de pouvoir utiliser le service de traduction en temps réel en français et en espagnol pour nos appels. Par exemple, pour les appels de LACRALO qui se tiennent en espagnol où la langue est l'espagnol, on voudrait bien avoir le service de sous-titrage aussi comme pour d'autres appels, parce qu'il y a des participants qui ont des outils de connexion audio et il serait bien de pouvoir suivre à travers les sous-titres.

On en a eu l'année dernière et on en a discuté avec certains membres du Conseil d'Administration. On leur a expliqué combien cela nous convient et ils disaient que pour eux, au sein du Conseil d'Administration, il s'agit également d'un service qu'ils trouvent très utile parce que cela leur permet de continuer avec leurs réunions avec moins d'interactions. On nous a dit que c'était déjà approuvé pour cette année et qu'ils ne voyaient donc pas de raison pour laquelle ce ne serait pas approuvé pour l'année prochaine.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci Judith.

Vous aurez remarqué que dans la description, il y a un commentaire des membres du FBSC. Je suppose Heidi que tous ceux qui sont connectés ici aujourd'hui qui sont des membres du FBSC peuvent accéder et apporter des commentaires sur ce formulaire ?

HEIDI ULLRICH : Oui, tout à fait. Et j'en prends note moi-même également.

JUDITH HELLERSTEIN : Est-ce que vous pourriez m'envoyer le lien pour y accéder ? Je ne l'ai pas trouvé sur le site web.

HEIDI ULLRICH : Cela fait partie de l'espace de travail dont je vous ai envoyé le lien, Judith. Cela fait partie de la même page. Il y a un lien qui dit « Organisation ICANN ». Si vous ne le trouvez pas, je vous l'enverrai.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, j'ai cherché il y a quelques jours, mais je ne l'ai pas trouvé.

HEIDI ULLRICH : D'accord. Je sais que c'est là, mais aucun problème, je vous l'enverrai.

MAUREEN HILYARD : Très bien.

Puisqu'on fait un passage en revue très rapide, je voudrais demander aux participants de penser s'ils sont prêts à soutenir ou s'ils veulent

s'opposer ou s'abstenir vis-à-vis de ces propositions de sorte que la semaine prochaine, lors de notre appel, on pourra reprendre ces notes pour continuer à en discuter. Vous êtes prêts ? On passe au point suivant.

HEIDI ULLRICH : Maureen, c'est encore Judith qui en est responsable, qui l'a présenté et j'ai déjà ajouté sa description.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Donnez-moi une minute, Judith.

JUDITH HELLERSTEIN : C'est quelque chose de tout neuf. En fait, nous avons constamment des problèmes d'accessibilité et d'inclusion pour les documents qui sont rédigés par le personnel, par l'équipe de planification. Et chaque année, l'ALAC et moi répondons aux commentaires publics par rapport au manque d'accessibilité des documents. Mais rien ne change. Dans le cadre de l'ATRT3 et des recommandations de la piste de travail 2, on avait présenté des recommandations déjà, on a essayé d'en faire un projet pilote au sein de l'ALAC, mais on voudrait bien que d'autres reprennent cette initiative. On leur a demandé à ce qu'il y ait un tiers qui vienne expliquer tout cela, que ce soit de l'ICANN ou autre, quelqu'un qui leur explique comment faire en sorte que les documents soient accessibles.

À chaque fois que j'ajoute des commentaires, je me bats pour que ce soit fait, mais rien ne change. À l'ICANN, il y a toujours des images qui

ne sont pas accessibles, qui ne sont pas lisibles à la machine. Je voudrais que l'ICANN soit ouverte à tous, mais ce n'est le cas à présent. Il y a toujours des personnes qui ont des problèmes pour y accéder et cela ne leur appartient pas de devoir informer des problèmes qu'il y a, les signaler. Autrement, ils finissent pas partir dès que ce n'est pas quelque chose qui les intéresse autant. Donc parmi les objectifs et les plans stratégiques, j'imagine qu'on pourrait ajouter tout cela dans leur intérêt pour mieux les intégrer. Je ne trouvais pas le bon modèle à utiliser, je ne savais pas comment le présenter, donc je l'ai inclus ici.

MAUREEN HILYARD :

D'accord, merci beaucoup. Si on travaille autant à la sensibilisation, à l'intégration et à la participation, bien sûr, il faut être inclusif. Ces personnes ne reçoivent pas toujours les bonnes informations, donc il est essentiel que l'on en fasse quelque chose.

Sébastien, deux minutes.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci.

Je considère qu'il s'agit d'une demande qui appartient à l'ALAC étant donné qu'elle dessert toute la communauté d'At-Large, tant l'ALAC que les RALO, du fait que cela permettrait que l'on utilise les services linguistiques comme dans le cadre de la réunion de l'ICANN. Je vois Heidi que la demande n'a pas été modifiée. On dit que cela a été présenté par LACRALO – ce n'est pas le cas, c'est une demande d'EURALO. Il y aura un problème avec le lien j'imagine. Mais vous savez que lors des réunions de l'ICANN, on peut accéder à l'interprétation à

travers Zoom ; on peut changer la langue sur Zoom directement. Et c'est beaucoup plus simple pour pouvoir accéder à l'interprétation. Il est beaucoup plus facile que ce que l'on doit faire où l'on doit appeler, on a besoin de deux outils, on ne peut pas passer d'une langue à l'autre facilement. Donc nous suggérons de présenter une demande à cet effet. Je sais qu'il y aura toujours des personnes qui ne pourront pas se connecter si elles ne veulent pas utiliser le téléphone, mais s'ils ne tentent rien, on ne sait jamais comment cela va fonctionner. Donc oui, je pense qu'on devrait l'essayer.

MAUREEN HILYARD :

Oui, très bien. Je me posais la question aussi par rapport aux demandes. J'avais bien vu qu'il s'agissait d'une demande de LACRALO ou qu'on disait que c'était le cas. Mais ne vous inquiétez pas par rapport à la demande et à la RALO de laquelle elle vient. Le plus important est que ce soit inclus dans la liste. Merci. Oui, c'est en ligne avec ce que disait Judith par rapport à l'inclusion.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Donc pour la prochaine catégorie, encore une fois, il s'agit d'une question de diversité. Cela a été approuvé l'année dernière. J'ai d'une part présenté un rapport quant à ce qui ne va pas se faire cette année avec la suggestion d'allouer un peu plus de temps à cette fin pour que le projet puisse être conclu l'année prochaine. Je dirais qu'il s'agit principalement d'un suivi et j'espère qu'on pourra le faire avant la fin de cette année, mais je ne pense pas que ce soit le cas malheureusement parce qu'on a peu de personnel qui y est consacré.

MAUREEN HILYARD : Donc on doit également modifier le demandeur sur la colonne. Heidi dit qu'elle va le faire, d'accord.

Point suivant.

HEIDI ULLRICH : Maureen, on avait quatre demandes de LACRALO qui avaient été envoyées par Augusto. Je sais qu'il était connecté à cet appel. Désolée Augusto, on n'a pas de service d'interprétation en espagnol aujourd'hui, mais je voulais signaler que je n'en ai publié que trois ici parce que la quatrième demande correspondait à l'assemblée générale de LACRALO. Il demandait que la réunion soit reportée à l'exercice fiscal 2023 au lieu de 2022 comme c'est le cas actuellement. Mais cela a été inclus dans le budget déjà, donc pas la peine de présenter cette demande pour l'assemblée générale de LACRALO. J'espère que tout sera clair pour tous, y compris Augusto. Je ne suis pas sûre si Augusto voudra présenter cela. Ce sont les trois demandes qui restent pour la tenue de cours. Il me semble que deux d'entre eux se tiendraient en ligne et la dernière demande qui est une demande de budget supplémentaire, ABR, correspond à une série de réunions en personne ou hybrides avec des personnes à travers le numérique s'il y avait la possibilité que cela se tienne en présentiel. Il a inclus les coûts de transport et déplacements. Silvia, je ne sais pas si vous voulez expliquer cette demande vous-même. Silvia ?

SILVIA VIVANCO : Je ne sais pas si Augusto voudrait les lire.

HEIDI ULLRICH : Oui, j'imagine que tout le monde peut les lire de son côté. On pourrait peut-être accélérer un peu. Il y a d'une part un cours d'analyse d'internet qui est directement en lien avec les objectifs et les intérêts de l'ICANN. Il s'agit d'une formation de recherche vis-à-vis de la sensibilisation. Il s'agit d'un cours unique qui permet de connaître les différentes couches de l'internet. Voilà déjà cela d'une part.

Quant à moi, si vous me permettez de vous donner mon avis, je pense qu'il s'agit de quelque chose qui pourrait se faire sans une ABR. Si l'équipe GSE travaillait avec LACRALO, ils pourraient le faire ensemble et cela pourrait faire partie d'une série de séminaires. Je sais que certaines des autres RALO on déjà une série de séminaires en ligne sur différents sujets, tel est le cas d'EURALO, d'AFRALO, de NARALO, donc cela pourrait très facilement être préparé avec l'aide de la GSE.

Maureen, je sais que vous devez nous quitter d'ici cinq minutes, donc je vous repasse la parole.

MAUREEN HILYARD : Oui. J'aime bien l'idée des cours, mais au cours des dernières années à l'At-Large, on s'est dit de donner des cours en ligne. On l'a fait avec quelques groupes au sein de l'At-Large et je pense réellement que cela pourrait être considéré un précédent pour tout autre cours. Cela nous a pris énormément de temps, oui, mais en même temps, avec ces cours, on a pu transmettre exactement ce que l'on voulait transmettre à travers ces cours.

Et je pense véritablement que cette demande devrait être présentée pour des fonds qui se concrétisent en des résultats réels, avec les ressources que l'on a et qui puissent également être à disposition par rapport par exemple au personnel ou, comme le disait Heidi, avec le GSE. Quelque soit le sujet sur lequel porte le cours, il nous faudrait des experts qui apportent des connaissances et du contenu sur l'ICANN.

Naveed, vous voulez intervenir ?

NAVEED BIN RAIS :

Oui. Vous m'entendez bien ?

Je me demandais, voyant les descriptions, quelle serait la portée de ces cours, par exemple en espagnol, et comment faire la distinction entre des informations de base qui sont fournies en ligne et les cours que l'on donne à d'autres forums. Serait-ce quelque chose de très spécifique ? Et dans quelle langue penserait-on à offrir ces cours ?

MAUREEN HILYARD :

Merci Naveed. C'est l'une des raisons pour lesquelles au lieu de nous concentrer sur certaines choses, par exemple il s'agit du sujet d'acceptation universelle ou autre sujet qui pourrait être d'intérêt pour les personnes, ce sont des contenus qui pourraient être utiles pour les cinq régions. Donc auparavant, dans ces cas-là, ce que nous avons fait était de créer les cours, par exemple la bienvenue à l'At-Large, l'introduction à l'élaboration de politiques du point de vue de l'At-Large. Ce qu'on a fait était d'impliquer des experts de toute la communauté d'At-Large en essayant de contribuer à la préparation du cours avec toutes ces personnes de partout.

Cela nous a aidé à sortir des limites d'une seule région et c'était bien parce qu'après, lors de d'autres réunions, si on voyait de l'intérêt général d'autres personnes qui peut-être voudraient participer, on pourrait les inviter directement aussi. Donc Heidi, je me demande s'il ne serait pas intéressant d'inviter d'autres personnes de la région à préparer une ressource de renforcement des capacités comme celle-ci qui pourrait avoir l'interprétation, bien sûr, et que cela se fasse en plusieurs langues.

HEIDI ULLRICH :

Excusez-moi de vous interrompre. Oui, cela peut faire partie d'une série d'ateliers ou de séminaires web, un peu comme le groupe de formation de capacités. Il y a des demandes de cours qui demandent un service d'interprétation et on peut l'inclure sans ABR pour un séminaire web ou une série de séminaires web. Donc c'est une manière de faire les choses. C'est quelque chose que le leadership des RALO peut aussi vouloir organiser. Si on peut faire cela, aussi c'est une bonne manière de le faire.

MAUREEN HILYARD :

Merci Heidi. Je pense qu'une des choses que vous allez sûrement remarquer, c'est que notre programme de développement de capacités va au-delà des séminaires web. Nous voulons qu'il y ait davantage d'ateliers et qu'il y ait des ateliers plus orientés ou différemment orientés pour qu'il y ait davantage de gens qui participent, qui créent des ressources pour améliorer les compétences. Tout cela est très important pour l'At-Large.

Donc je crois que ce que nous avons ici serait une très bonne idée, un bon point de départ pour développer ce type de choses que nous voulons faire avec ces ateliers.

Mais comme je l'ai dit, on peut aussi se demander s'il n'y a pas une autre manière de faire cela, parce que c'est possible qu'il y en ait une. On l'a fait dans le passé, on avait toute une série d'ABR qui avaient été présentées. L'an dernier, on a présenté des ABR qui ont attiré l'attention de l'ICANN et maintenant, on participe à cette enquête que l'on fait en Inde sur les IDN par exemple. Donc c'est ce que nous avons réussi à faire en étant plus innovateurs. Plutôt que de se centrer sur ce que fait une réunion, il faut voir comment utiliser tout cela pour l'ensemble d'At-Large, voir comment on peut mettre en place des problèmes plus inclusifs de toute la communauté. Et cela peut être très utile pour tout le monde, je pense. Donc c'est comme cela qu'il faut aborder cette question.

Nous sommes à la fin des demandes ?

HEIDI ULLRICH :

Non. Très rapidement, on parle peut-être un petit peu rapidement pour Augusto. Je dirais que c'est quelque chose qui peut encore être considéré. Remontez un petit peu, Claudia. Il y a encore quelques demandes de LACRALO. Voilà.

Le cours sur l'UA, c'est un bon moment pour faire cela, l'acceptation universelle. C'est un très bon cours. On peut continuer à y travailler. L'année dernière, il y a eu un cours sur l'acceptation universelle avec le GSE, LACRALO. Cette année, on reprend avec NARALO. Donc c'est

quelque chose qui peut se faire de manière générale au niveau de l'At-Large. C'est quelque chose que l'on peut faire sans aucun problème, sans avoir besoin de passer par un ABR. Je crois que c'est quelque chose de très intéressant, donc prenez note.

Allez-y Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Je m'excuse, je suis navrée, mais je dois partir maintenant. Je sais qu'il y a encore d'autres points à discuter, mais je dois partir. Heidi va prendre ma place. Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à les faire dans cette section au niveau des solutions, des idées que vous avez à apporter. N'hésitez pas à le faire. On va continuer à en discuter lors de notre prochaine réunion. Je suis navrée, je dois partir. Bonne journée à tous et merci d'avoir participé à cette réunion.

HEIDI ULLRICH :

Merci Maureen.

Il y a une autre demande de LACRALO. Il s'agit d'une réunion numérique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ils demandent ici quatre réunions séparées pour LACRALO. Si vous descendez un petit peu, vous voyez qu'on demande aussi un soutien pour les voyages. Donc c'est une demande pour 25 000 \$ en général. Nous ne savons pas où nous en serons au niveau des voyages en 2023, par conséquent, on peut faire la demande, oui, mais la demande de l'ABR va donner lieu à un financement pour chaque région lorsqu'on aura la possibilité de voyager à nouveau. Cela peut être utile. Pour cette demande en particulier, ce sera possible, quelque chose qui peut aussi être utilisé pour l'assemblée

générale de LACRALO qui va avoir lieu pendant l'exercice fiscal 2023. Je pense que c'est une bonne idée ici.

La question qu'on peut se poser, c'est est-ce que cela constitue un ABR ou est-ce que cela pourrait être mis en place à travers une coordination avec le GSE ou est-ce qu'il y aurait du financement disponible au niveau d'At-Large utilisable ici ?

Le dernier serait celui de NARALO. Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Cet ABR, Eduardo a repris toutes les réunions de NARALO, tous les événements qui ont eu lieu. Il les a regroupés sur un site pour lequel nous avons payé 1 000 \$ pour être membre. Et cela pourrait être financé à travers des fonds discrétionnaires. Ce qu'Eduardo demande, c'est si ICANN peut payer ce service pour avoir ce matériel en streaming de façon à ce qu'on puisse travailler en ligne. Il y a beaucoup de gens qui écoutent ce matériel, qui écoutent le matériel qui est sur Facebook ; donc c'est une bonne proposition, cela peut intéresser d'autres gens. Donc je crois que c'est une bonne proposition, mais ce n'est pas vraiment une ABR. On pourrait utiliser des fonds discrétionnaires pour financer cela. Heidi, est-ce que vous pouvez nous répondre ?

HEIDI ULLRICH :

Je vais analyser cette question et je vous répondrai plus tard. Je sais que c'est une question qui a été posée déjà depuis un certain temps, mais je vous répondrai ultérieurement.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, je crois que c'est quelque chose que l'ICANN peut faire. Le problème, c'est que cela va fonctionner avec un système de l'ICANN. Mais c'est un petit montant et je pense que le GSE ou les fonds discrétionnaires peuvent financer cela parce que si vous regardez le prix, il s'agit seulement de 1 000 \$.

HEIDI ULLRICH : Oui, cela peut être utile de le mettre comme une ABR. Ce sera considéré, c'est une bonne chose.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, voilà, c'est ce que nous voulions. Est-ce que l'on peut faire cela à travers des fonds discrétionnaires ?

HEIDI ULLRICH : La demande a été faite et nous allons y travailler.

JUDITH HELLERSTEIN : OK, c'est parfait. Merci.

Et pour les personnes qui utilisent le formulaire, est-ce que le personnel...

HEIDI ULLRICH : Judith, vous êtes la seule personne qui n'a pas envoyé cela sur le formulaire adéquat, donc je vais vous l'envoyer. Je crois que ce serait bien de le soumettre. En réalité, c'est un document qui est très court. Je vais vous envoyer ce formulaire. Ne vous inquiétez pas, on a le temps.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, on a le temps mais en fait, je n'ai pas beaucoup de temps.

HEIDI ULLRICH : Je préférerais que vous le fassiez, ce serait bien. Nous aussi, on n'a pas beaucoup de temps. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour le faire comme il le faut et pour le passer sur le formulaire adéquat. Ce serait bien de le faire. Merci.

Pour répondre à la question de Raymond, non, nous n'avons pas reçu d'ABR cette année d'AFRALO et d'APRALO pour l'année 2022. Mais comme Maureen l'a dit, nous avons reçu beaucoup de demandes l'année dernière, nous sommes encore en train de travailler sur certaines demandes de l'année dernière et cela a demandé du temps.

Vu l'heure, je dirais que ce serait la révision qu'il nous fallait faire des ABR. Si vous avez des commentaires, des choses à ajouter, faites-le, vous avez une colonne qui correspond aux commentaires des membres du groupe de travail. N'hésitez pas à mettre vos commentaires. Vous pouvez ici descendre et remonter dans ce tableau et faire vos commentaires.

Si vous pouvez ensuite passer à l'exercice fiscal 2023 pour les demandes, je dirais que la plupart d'entre ceux qui ont fait des demandes sont sur cet appel. Vous pouvez aussi nous envoyer un email. Avec Silvia, nous allons y travailler. Maureen l'a dit : ajoutez vos commentaires à ce document. Dans les journées à venir, je vais regarder ce document. J'enverrai aussi le lien aux personnes qui n'étaient pas sur cet appel. Et nous allons voir tout cela. Je pense que l'on peut regarder

cela à nouveau, mais je crois que ce serait bien de voir d'abord l'ALAC, ensuite de faire une révision de ce qui a été fait. Et comme Maureen a demandé un prolongement, nous avons jusqu'au 31 janvier. Et après cela, nous aurons le temps de faire les révisions. C'est un processus qui sera en cours. On va continuer à évaluer cela pendant les mois à venir. On va analyser le budget de l'exercice fiscal.

Et pour en revenir à la réunion de l'ALAC, je sais que Maureen a demandé que l'on puisse analyser le budget de l'exercice fiscal 2023 et qu'on puisse considérer les demandes d'ABR pour que l'on puisse poser des questions ici. Je ne sais pas dans quelle mesure on va pouvoir faire des commentaires, mais il y a peut-être des personnes ici qui souhaitent donner leur avis.

Je crois qu'on a terminé. Pour le prochain appel, je vais regarder avec Maureen, je pense que ce pourrait être après le 25 de façon à ce que nous ayons une autre possibilité de réviser tout cela et de les soumettre après le 25 janvier.

JUDITH HELLERSTEIN : Est-ce que nous savons quand exactement ? Quand va avoir lieu le prochain appel du FBSC ?

HEIDI ULLRICH : Nous allons envoyer un Doodle. Je dois regarder avec Maureen. Vous recevrez tout cela, ne vous inquiétez pas.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]